

Essai de traitement chimique à la Deltaméthrine sur Amandier contre *Scolytus (ruguloscolytus) amygdali* GUER

A. BENAZOUN* & D. SCHVESTER**

(Reçu le 21/03/1989 ; Accepté le 13/06/1989)

ملخص :

أجريت بحثة دائريات ، جنوب المغرب ، تجربة كافية على شجرة اللوز ، لوضع خواص تكافع كبيولي ضد تفاح اللوز - سكوليتوس ريجولوسكوليتوب المنداري . النادق الذي جرى من المنداماتين بـ 3 تركيزات ملاريس : 0.75 ، 1.25 و 1.75 جراما من المادة الفعالة في الهيكليات التي تواجدت من اللوز ، التجربة التي أجريت أيام القيمة قبل بداية الرحلية الأولى لبروبيانعن الجبل الأول ، مكنته الاشتغال من وقتية جديدة امتدت على اقل لمدة 40 يوما.

الكلمات المفتاحية : اللوز - "سكوليتوس ريجولوسكوليتوب المنداري" - تكافع

Résumé :

Des essais de traitements dans le sud marocain (région de Tafraout) ont été effectués sur l'amandier en vue de la mise au point d'une méthode contre le Scolyte de l'amandier : *Scolytus (ruguloscolytus) amygdali* GUER. Le produit essayé a été la Deltaméthrine à trois concentrations : 0.75, 1.25, 1.75 g de matière active à l'hectolitre. Les traitements, exécutés peu avant le début de la période du premier vol d'adultes ont confirmé une bonne protection sur au moins 40 jours.

Mots Clés : Amandier - *Scolytus (ruguloscolytus) amygdali* - Lutte chimique - Deltaméthrine - Tafraout (Maroc)

Summary

Treatment tests were made in Southern Morocco (Tafraout region) on Almonds in order to define a control method against the Almond bark-beetle : *Scolytus (ruguloscolytus) amygdali* GUER. Deltamethrine was used at the concentrations of 0.75, 1.25, 1.75 g per hectolitre. Treatments applied shortly prior to the beginning of the first flying period of the adults guaranteed the trees for at least 40 days .

Key Words : - Almond - *Scolytus (ruguloscolytus) amygdali* - Chemical control - Deltamethrine - Tafraout (Morocco)

*Institut Agronomique et Veterinaire Hassan II, Département de Zoologie Comptoir Horticole d'Agadir, B.P. 121 AIT MELLOUL - Province d'AGADIR - Maroc

**Institut National de la Recherche Agronomique, Station de Zoologie Forestière - Avenue Viviani 84 000 AVIGNON - France

○ Aigui toute correspondance doit être adressée à

INTRODUCTION

Le Scolyte de l'Amandier *Raguluscyltar amygdali* (GUER) cause, depuis plusieurs années, d'inquiétantes dépréciations dans les amanderaies marocaines, particulièrement dans le sud (région de Tafrout, notamment à l'endroit où l'Amandier est cultivé "en sec"). Ceci a motivé le présent travail en vue de la définition de procédés de lutte chimique. Etant donné le mode de vie des Scolytidae, pour la plus grande part subcortical, les traitements chimiques dirigés contre eux ne peuvent être qu'à caractère préventif visant la protection des arbres par une couverture insecticide capable de détruire les insectes adultes dès qu'ils se posent sur l'hôte et avant leur forage.

De nombreux produits permettent d'assurer cette couverture : organo-chlorés et organo-phosphorés. ARAMBOURG (1), GUREVITZ (2;3) et JARRAYA (4) ont utilisé des oléopathiques et le méthidathion (ultricide) respectivement contre *Rhytidopterus oleoperd*, *Raguluscyltar mediterraneus* et *piloserratus scarabaeoides*. Les auteurs suscités (in ref. 5) proposent l'endosulfan ou le phénothrothion contre *Ips typographus*.

L'apparition ces dernières années des pyréthrinoides de synthèse, sensible cependant, apporter un progrès en raison de leur très faible toxicité à l'égard des animaux homéothermes et en raison de la résistance manifestée par plusieurs d'entre eux. La Deltaméthrine, en particulier, a fait l'objet de plusieurs essais contre les Scolytidae, espèces forestières, notamment sur arbres ou troncs piégés par exemple : *Ips acuminatus*, *Ips sexdentatus*, *Tomicus piniperda*, surpin sylvestre en forêt d'Orléans (6;7), *Ips typographus*, sur épicéa en Chartreuse (5). CARLE & SCHWESTER (8) ont fait une revue des possibilités d'utilisation de ce produit contre les xylophages. Des essais ont eu lieu en protection directe d'oliveraies contre *piloserratus scarabaeoides* dans la région de Bougrosa en Tunisie (4).

Les résultats de ces expériences nous ont incité à retenir la Deltaméthrine pour des essais contre *R. amygdali* en raison de sa faible toxicité (dose létale 50 sur rat par ingestion : 130 mg/kg selon l'index phytosanitaire de l'A.C.T.A.) et surtout de son importante résistance (de l'ordre de 40 jours au moins). Cette caractéristique est très intéressante lorsqu'il s'agit de combattre des insectes à émergence très échelonnées comme *R. amygdali* (9). Nos observations dans la région de Tafrout ont mis en évidence trois générations annuelles chez cette espèce ; le premier vol d'adultes (issus des hivernants), peut s'échelonner sur environ soixante jours à partir de mi-fin

d'février ; le second, sur environ 45 jours le plus souvent à partir de mi-fin mai ; un troisième vol, dont le début peut chevaucher la fin du second, a lieu à partir de mi-fin juillet pour se prolonger tard en saison (début novembre) (9).

MATERIELS ET METHODES

Deux types d'essais ont été conduits :

- le premier, sur branches coupées d'environ 2m de long, traitées et comparées avec des branches "pièges" non traitées à d'Adel-Alfawadef près de Tafrout;
- le second, en place champ sur une plantation située à Agoud-Oudad (6 km de Tafrout, à environ 1 200 m d'altitude) (Figure 1).

Le produit utilisé a été dans les deux cas, la Deltaméthrine sous la forme commerciale "Deltis-flow" à une concentration de 25 g de m.afi (Procida).

1. Tests sur branches

Trois doses du produit ont été utilisées : 0,75 mg, 1,25 g, 1,75 g de m.afi. Les doses de 0,75 et 1,75 g de m.afi représentent les doses respectivement minimales et maximales indiquées dans l'index phytosanitaire de l'A.C.T.A. comme les engrangements de toutes cultures.

A fin d'acquérir des précisions sur la résistance, des branches témoin ont été traitées simultanément la veille de la date de la première installation (le 26 février 1986 pour la première série et le 21 mai pour la seconde). Le traitement a été effectué sur arbres en place. Les branches utilisées pour le test sont coupées au fur et à mesure, le jour même de chaque mise en place, comme d'ailleurs les branches piégées utilisées en tant que témoins.

L'installation a eu lieu :

- à l'époque du premier vol d'adultes (issus des hivernants), une fois par semaine pendant 10 semaines à raison d'une branche pour chacune des trois doses et d'une branche piège témoin, à compter du 27 février 1986;
- à l'époque du second vol (génération printanière), une fois par semaine également, pendant 8 semaines à compter du 22 mai 1986 à raison, pour chaque dose, de deux branches avec adjonction d'une branche témoin, non traitée.

2. Essai en plantation

La plantation d'Agoud-Oudad présente un état sanitaire médiocre et notamment des infestations de Scolyte. Elle compte au total environ un million d'arbres dont une partie seulement (372 arbres) fut soumise à l'expérience.

vers
Tafraout

douar Aguerd oued

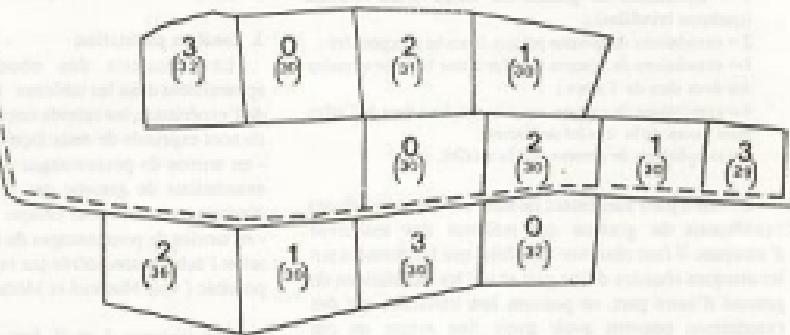


Figure 1. Dispositif d'essai de traitement à la detannithrine.

Totalité des arbres de chaque parcelle qui signalent une parasitose

0 : parcelles vierges ; 1 : traitements à 0,75 g. matière active;

2 : traitement à 1,25 g. matière active ; 3 : traitement à 1,75 g. matière active

Un dispositif de blocs (comportant 4 parcelles) à trois répétitions (figure 1) a été utilisé :

- un témoin sans traitement ;
- une parcelle traitée à raison de 30 ml du produit commercial par hl d'eau (dose D1 = 0,75 g de matière active par hl) ;
- une parcelle traitée à 50 ml du produit commercial par hl (dose D2 = 1,25 g de matière active par hl) ;
- une parcelle traitée à 70 ml du produit commercial par hl (dose D3 = 1,75 g de matière active par hl).

Chaque parcelle comportait une centaine d'arbres. Les contraintes du terrain n'ont pas permis toutefois d'assurer un nombre absolument uniforme d'arbres par parcelle. Ce nombre varie en fait, de 29 à 36 (figure 1).

Le traitement a été réalisé les 12 et 13 février 1986 par pulvérisateur à moteur (pression de 2 à 3 kg) ; la brouette était projetée sur toute la hauteur de l'arbre jusqu'à ruissellement afin d'assurer une couverture continue. La date du traitement correspondait à la fin de la floraison (quelques rares fleurs étaient encore ouvertes) et aussi, selon les observations faites par ailleurs, à quelques jours avant l'émergence des premiers Scolytes (observée à Tafraout le 27 février 1986).

Trois observations ont été effectuées :

- la première, deux jours avant traitement, en vue de connaître l'état sanitaire initial de la plantation. Globalement, 23,4 % d'arbres étaient attaqués avec succès et 8,8 % d'arbres présentaient des exsudations de gomme, dues à des attaques non réussies et réparties d'ailleurs, de façon assez hétérogène sur l'ensemble du dispositif. Les attaques semblent être dues aux générations précédentes du Scolyte.
- la deuxième, le 1er mai, date correspondant sensiblement à la fin des émergences et des pénétrations d'adultes issus de la génération hivernante.
- la troisième, le 5 juillet, vers la fin du deuxième vol d'adultes.

A chaque observation, nous avons relevé :

- le nombre d'arbres attaqués avec succès par le Scolyte ;
- pour chaque arbre, nous avons noté un "indice d'intensité" d'attaque par le Scolyte et un "indice d'intensité" de l'exsudation de gomme selon les échelles ci-après :
- * Attaques par le Scolyte
 - 0 = absence ;
 - 1 = attaques sur moins d'un branche (quelques brindilles) ;
 - 2 = attaques sur une branche charpentié entière ;

- 3 = attaques sur plus d'une branche et moins des deux tiers de l'arbre ;
- 4 = attaques sur plus des deux tiers, mais moins de la totalité de l'arbre ;
- 5 = attaques sur la totalité .

* Exsudations de gomme :

- 0 = absence ;
- 1 = exsudation de gomme sur moins d'une branche (quelques bérillines) ;
- 2 = exsudations de gomme sur une branche charpentière ;
- 3 = exsudations de gomme sur plus d'une branche et moins des deux tiers de l'arbre ;
- 4 = exsudations de gomme sur plus des deux tiers de l'arbre mais moins de la totalité de l'arbre ;
- 5 = exsudations de gomme sur la totalité .

Il nous a paru intéressant de tenir compte aussi de ces exsudations de gomme qui reflètent des tentatives d'attaques. Il faut observer toutefois, que les données sur les attaques réussies d'une part et sur les exsudations de gomme d'autre part, ne peuvent être cumulées car des exsudations peuvent avoir lieu même en cas d'attaques réussies et inversement. Les attaques réussies ne provoquent pas nécessairement des exsudations. Dans ce dernier cas, elles peuvent être dues à d'autres facteurs biotiques (autres ravageurs, champignons, bactéries...) ou abiotiques (froid, sécheresse...).

S'agissant de notations non paramétriques, ces indices sont exprimés non pas en moyennes du total des notes mais en termes de pourcentages du total des notes relevées par rapport à la note maximale possible, selon la formule décrite par SCHWESTER et al. (10) :

$$M = (T/E \times 5) \times 100$$

T : total des notes ;

E : effectif des arbres pris en compte ;

5 : note maximale possible dans l'échelle adoptée.

Statistiquement, les données du tableau I exprimées en termes de pourcentages ont été transformées pour chaque dose et chaque répétition en 2 Arc sin $\sqrt{\%}$ (11) en vue de procéder pour chaque cas à une analyse de variance à 2 critères (dose et date d'observation) suivie par un test de comparaison entre les moyennes selon la formule de l'amplitude critique de DUNNETT (11) :

$$Dc = d \cdot 0,975 \cdot \sqrt{2} \cdot Mab/q.$$

RESULTATS

1. Tests sur branches

Quelle que soit la dose utilisée, aucune pénétration du Scolytus n'a été observée sur les branches traitées. Sur les

branches témoins, nous avons observé :

- 266 pénétrations pour le premier vol à la date du 8.05.86
- 166 pénétrations pour le deuxième vol à la date du 10.05.86.

Ces dates correspondent à la fin de la période des pénétrations des vols en question.

2. Essai en plantation

Les résultats des observations de contrôle apparaissent dans les tableaux Ia et Ib. Pour l'ensemble de l'expérience, les relevés ont été effectués par parcelle. Ils sont exprimés de deux façons :

- en termes de pourcentages d'arbres attaqués ou avec exsudations de gomme par rapport au nombre total d'arbres considéré pour chaque dose ;
- en termes de pourcentages du total des notes attribuées selon l'échelle considérée par rapport à la note maximale possible (voir Matériel et Méthodes).

Les tableaux I et II font nettement ressortir une sensible différence dans l'évolution des divers critères chez les arbres témoins traités. A l'exception d'un seul (qui avait reçu la dose D2), aucun des arbres traités n'a été infesté lors du premier vol. Cet arbre n'était attaqué qu'au degré 1. De même, un seul arbre (traité à la dose D3) a présenté de nouvelles exsudations de gomme (indice 1) au 1er mai. La protection semble même s'être étendue au-delà de la fin du premier vol sur au moins une partie de la période du second (appelons qu'une seule application de traitement a été effectuée) si l'on en juge par les faibles différences dans l'évolution des différents critères,

Tableau Ia. La efficacité des traitements de l'ambroisier en plantation avec de la détaumatéline contre *R. xylophilus*. Pourcentages d'arbres attaqués et indices d'attaque

Dose G. B	Avant traitement		Après traitement	
	%	Indices	Date d'observation	
			(après Vol 1)	(après Vol 2)
Témoin	30,8	10,7	40,2	18,3
D1	24,8	9,8	24,4	9,8
D2	21,7	12,6	23,7	12,8
D3	12,1	7	12,1	7
				14,3
				3,7

Le traitement est réalisé au doses Agrocel cuites les 12 et 13 Février 1986.

Avant traitement: le 10.05.86

1ère observation: le 01.05.86

2ème observation: le 05.05.86

Dose 1 = 0,75 mg/ml

Dose 2 = 1,25 mg/ml

Tableau 1 b. EFFICACITÉ DES TRAITEMENTS DE l'AMANDIER EN PLANTATION CONTRE LA DELTAMETHRINE contre *R. amygdali*
Pourcentage d'arbres avec écaudation de gomme et

Dose (1/10)	Avant traitement		Après traitement				
	%	Indices	1ère observation	%	Indices	2ème observation	Indices
Témoin	9,8	3	21,7	7,8	30,4	31,3	
D1	1,8	2,7	7,8	2,7	15,5	4,9	
D2	13,8	4,9	15,4	4,9	16,5	5,9	
D3	4,4	1	5,3	2	7,7	1,1	

Le traitement est réalisé au dossier Agoudil contre les 12 et 13 Février 1986.

Avant traitement : le 10/02/86

1ère observation : le 01/05/86

2ème observation : le 05/07/86

Dose 1 : 0,75 ml/arb

Dose 2 : 1,25 ml/arb

Dose 3 : 1,75 ml/arb

particulièrement pour les arbres traités à la dose la plus élevée, comparé à l'évolution de ces mêmes critères chez les témoins du 1er mai au 5 juillet.

Les analyses de variance à deux critères (dose et date d'observation) d'infestation et d'écaudation de gomme, montrent des différences significatives en mai et en juillet pour les témoins et les traits. Le test de DUNNETT (P.P.D.S.) indique par ailleurs, que la dose D3 (1,75 g de matière active par hl) semble avoir un effet plus prononcé et plus prolongé pouvant s'exercer sur une partie de la période du 2ème vol.

DISCUSSION

Les deux types d'essais ici rapportés confirment bien les possibilités d'utilisation de la Deltaméthrine dans la lutte contre *Ragasococcylax amygdali*. L'efficacité optimale du traitement est subordonnée à une bonne détermination de sa date. Il doit être appliqué avant le début des émergences et si possible, peu de temps avant.

Ceci suppose une certaine surveillance de l'évolution des populations qu'il semble, d'ailleurs, assez facile de réaliser. Toutefois, la maintenance prolongée du produit (40 jours au moins et probablement plus, dans les conditions de nos essais) semble pouvoir permettre des traitements même relativement précoce.

D'un autre côté, les résultats de l'essai en plantation montrent que le traitement contre le premier vol, bien qu'il

soit probablement le plus important, ne suffit pas à lui seul à assurer une protection totale sur l'ensemble de l'année. Il faut toutefois, observer d'importantes sources de réinfestation. Des expériences de traitements généralisés à toute l'amandière seraient probablement à tenir à grande échelle, dans la région de Tafraout. La mise en œuvre d'une pareille stratégie, moyennant une éventuelle adaptation d'un calendrier d'avertissement tenu compte de toutes les considérations, ne peut pas être étendue valablement, à toutes les plantations où différentes contraintes peuvent poser des problèmes techniques ou même humains.

En effet, les périodes de traitement post-hivernal peuvent coïncider selon l'année, le site et le climat, avec la période de pleine floraison pour certains clones. Dans ces conditions, il importe donc d'éviter cette période en raison surtout, du rôle des abeilles dans la pollinisation de l'amandier. Or, selon TLEMCANI (12), les besoins en nectar de l'amandier à Tafraout sont satisfait dès la fin décembre et il suffit de quelques jours de température clément pour que la floraison commence.

Généralement, les floraisons débutent vers mi-février au plus tard, en dépit de toutes les variations qui peuvent procéder à des différences génétiques. Les émergences du Scolyte commençant vers fin février, nous disposons donc, d'une marge très suffisante.

Cette hôte de nature "chimique" ne peut pas être à elle seule suffisante. Elle doit compléter un certain nombre de mesures d'ordre prophylactique :

- le maintien d'un bon état sanitaire général vis-à-vis de diverses maladies ou ravageurs ;
- l'enlèvement et l'incinération immédiate de tous les bois attaqués, ceci avant les émergences c'est-à-dire avant fin Janvier pour la génération hivernante ;
- proscrire le bûchage-mort : anarchique sur les Amandiers et veiller à ne pas laisser les bois coupés, qu'ils soient attaqués ou non, afin d'éviter la constitution de foyers de Scolyte.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient le Directeur et les Techniciens du Centre de Travaux Agricoles à Tafraout, ainsi que A. ABIDI et M. HOUSSAYNI, Techniciens au Département de Zoologie à l'I.A.V. Hassan II (Agadir) et Mme S. OUAHABI, Ingénieur Phytozoo et R. TAOUSSÉ pour son aide à l'analyse statistique.

REFERENCES

- (1) ARAMBOURG Y. (1960)
Caractéristiques des populations entomologiques de l'olivier dans le
Sahel du Sénégal.
Ann. INRA-T, 37, 1-160
- (2) CUREVITZ E. (1975)
Contribution à l'étude des Scolytidae I - Comportement de
différents stades du Scolyte I - méditerranéen *Scolytus (Flagoloscolytus) mediterraneus* Eggers en Israël
Ann. Zool. Isr. anns. T, (1) 473 - 489
- (3) CUREVITZ E. (1986)
Contribution à l'étude des Scolytidae II - Dynamique des
populations du Scolyte méditerranéen Scolytus (Flagoloscolytus)
mediterraneus Eggers en Israël
Ann. Zool. Isr. anns. B, (1) 53 - 68
- (4) JARRAYA A. (1981)
Essai de traitements sur quelques ravageurs de l'olivier.
Documenta technologica INRA-T, (81), 1-23
- (5) ABGRALL J. P. & D. SCHIVESTER (1987).
Observations sur le piégeage de *Ips typographus* après débâcle.
R.P.F., 19 (1) 359 - 377
- (6) BENAZOUNI A. (1980)
Contribution à l'étude des Scolytes du pin tyrolien en Israël
d'Orléans
D.E.A. Entomologie Univ. Paris VI, Labo physiologie des insectes,
45p.
- (7) VALLET B. (1981)
Etude de déplacements du pin tyrolien en régime contrôlé et des
principaux ravageurs nocturnes associés : *Tomicus piniperda*, *Ip-*
ocrotatus et *Ip-* *acuminatus* (Col. Scolytidae).
Thèse Dr. 3ème Cycle, Univ. Orléans, 14 p.
- (8) CARLE F.R. & D. SCHIVESTER (1983)
Pyrethroids and integrated pest Control against tylophagous forest
insect
P. Int. Conf. Integr. Pest. Cont. 2, 113 - 118
- (9) BENAZOUNI A. (1988)
Etudes biologiques sur le Scolyte de l'Amazzone Scolytus
(Flagoloscolytus) amycalis Oerst (col. Scolytidae) à Maroc
Thèse Doc. d'Etat Sci. Nat. Univ. Paris VI, 181 p + annexes
- (10) SCHIVESTER D., H. BIANCHI & M. ROSSI
Essai de lutte chimique contre *Glycaspis brimleyi* (L.)
(Coccopt. Curcul.) dans les oliveraies.
Ann. Epiphytique, 1983, 14 (2), 109-117
- (11) DAGMELJE P. (1975)
Thèse et méthodes statistiques. Vol II
Ed. Presses Agronomiques Gembloux (Belgique), 463p.
- (12) TLEMCAÏ C. (1982)
Etude agronomique de l'Amazzone dans le cercle de Taïbaou
Médina d'Agadir horizontale, L.A.V. Hassan II Complex
d'Agadir, 44 p



DISCUSSIONS

La présence de l'Amazzone dans les oliveraies marocaines est connue depuis longtemps. Ainsi, dans l'ouvrage d'entomologie tunisien de 1960, un chapitre entier est consacré à l'Amazzone. En 1975, CUREVITZ publie une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1980, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1981, JARRAYA présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1986, CUREVITZ publie une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1987, ABGRALL et SCHIVESTER publient une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1988, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1989, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1990, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1991, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1992, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1993, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1994, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1995, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1996, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1997, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1998, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 1999, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2000, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2001, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2002, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2003, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2004, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2005, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2006, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2007, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2008, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2009, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2010, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2011, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2012, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2013, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2014, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2015, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2016, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2017, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2018, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2019, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2020, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2021, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2022, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2023, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2024, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2025, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2026, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2027, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2028, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2029, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2030, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2031, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2032, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2033, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2034, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2035, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2036, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2037, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2038, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2039, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2040, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2041, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2042, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2043, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2044, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2045, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2046, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2047, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2048, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2049, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2050, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2051, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2052, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2053, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2054, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2055, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2056, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2057, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2058, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2059, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2060, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2061, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2062, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2063, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2064, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2065, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2066, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2067, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2068, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2069, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2070, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2071, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2072, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2073, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2074, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2075, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2076, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2077, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2078, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2079, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2080, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2081, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2082, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2083, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2084, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2085, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2086, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2087, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2088, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2089, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2090, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2091, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2092, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2093, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2094, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2095, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2096, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2097, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2098, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2099, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël. En 2100, BENAZOUNI présente une étude sur l'Amazzone en Israël.